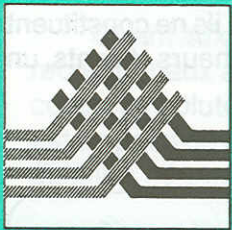


# Premières Informations



Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE - Division Conjoncture de l'Emploi et Marché du Travail

Bureau Politiques d'Indemnisation

Numéro 272 - 30 mars 1992

## LE VÉCU DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE Résultats d'études qualitatives

**Le chômage est en général une situation transitoire. Cependant, pour un nombre relativement important de demandeurs d'emploi, il tend à se prolonger au delà de 12 mois. Les chômeurs de longue durée représentent plus de 30% de l'ensemble des demandeurs d'emploi et parmi eux 45% ont une durée de chômage de deux ans et plus. Leur nombre a peu varié ces dernières années, en dépit des nombreuses mesures de politique d'emploi visant à la réinsertion des chômeurs de longue durée.**

**Deux enquêtes qualitatives (1), sur la vie quotidienne des chômeurs et l'organisation de leur temps, permettent de mieux cerner leur vécu et leurs pratiques quotidiennes.**

Afin de mieux connaître les difficultés, les attentes et les besoins des personnes qui font l'expérience d'un chômage prolongé, le Service des Études et de la Statistique mène régulièrement des études sur les conditions de vie des chômeurs de longue durée et leur devenir.

Onze ans après l'enquête de D.Schnapper (2) sur le vécu des chômeurs, le chômage demeure une «épreuve» d'autant plus difficile à vivre qu'il se prolonge. L'instauration du RMI, et le développement des mesures d'aide à l'insertion n'ont pas modifié ce constat.

Un marché de l'emploi de plus en plus sélectif et la vulnérabilité de catégories qui, jusqu'à une époque relativement récente, étaient à l'abri du chômage, rendent illusoirs et insoutenables des statuts de substitution, comme celui d'étudiant, de

(1) voir encadré, page 2.

(2) cf. bibliographie, page 6.



**SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE**

1, place de Fontenoy, 75700 PARIS - Téléphone : 40.56.51.62

femme au foyer ou d'artiste, qui permettaient à une partie des chômeurs de la fin des années 1970 de vivre apparemment avec moins d'angoisse des périodes récurrentes de chômage. En effet, le risque du chômage de longue durée touche des catégories de plus en plus diversifiées.

Par ailleurs, si les chômeurs de longue durée sont une catégorie administrative, ils ne constituent cependant pas un groupe social homogène; ils partagent avec bon nombre de chômeurs récents, un même malaise et les mêmes difficultés.

## MÉTHODOLOGIE

### Enquête CREDOC - Le temps du chômage

L'étude sur l'organisation du temps des chômeurs a été menée par le CREDOC pour le compte du SES. 60 demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE en juin 1990, ont été interrogés entre octobre 1990 et avril 1991. Les principaux thèmes développés dans le guide d'entretien portaient sur l'organisation temporelle de la vie quotidienne, comparée à celle de la période antérieure au chômage, sur les rythmes de la recherche d'emploi et des contacts avec le service public de l'emploi. Un tiers des entretiens a été réalisé dans des communes rurales. Un second tiers a été réalisé dans une ville ouvrière en crise et au taux de chômage élevé. Le dernier tiers de l'échantillon réside dans deux communes de la région parisienne. L'échantillon a été constitué sur une base tirée au sort de 1.000 demandeurs d'emploi inscrits dans les ALE concernées, stratifiés par zone, sexe et durée de chômage.

### Enquête SES/IREQ - Enquête sur les chômeurs de longue durée

Commanditée par le Conseil Economique et Social au SES, dans le cadre du rapport de Monsieur Roger Leray, cette enquête a été menée par l'IREQ au cours du dernier trimestre 1990. 50 demandeurs d'emploi de longue durée inscrits en juin 1990 depuis plus de 12 mois dans les ALE d'une ville ouvrière du Nord, d'une commune de la région parisienne ou d'une zone rurale au sud de la France, ont été interviewés par entretiens semi-directifs en octobre 1990. Les principaux thèmes développés portent sur les changements induits par une situation prolongée de chômage dans la vie des personnes interrogées, leurs attentes et leurs besoins. L'échantillon est constitué à partir d'un tirage au sort de 1000 demandeurs d'emploi inscrits dans les ALE concernées et stratifiés par zone, sexe, âge et durée de chômage. Le matériau recueilli a fait l'objet d'une seconde analyse par le SES, au cours de l'année 1991.

## La recherche d'emploi continue mais à un rythme moins intense

*« Avant je démarchais (pour trouver un emploi), maintenant j'en ai raz-le-bol. Au départ j'ai fait pas mal de recherches. Maintenant je commence à m'ennuyer, parce que, tourner pour ce que ça n'aboutisse à rien... Au départ j'allais directement chez les employeurs, je faisais ma candidature mais j'ai eu que des refus : «on vous écrira, on vous téléphonera». Mais on ne m'a pas tellement donné de rendez-vous» (homme, 43 ans, ouvrier qualifié).*

Avec la prolongation du chômage, la recherche d'emploi baisse d'intensité. Elle diminue avec les années non seulement par lassitude, mais aussi en raison de l'épuisement de la prospection des offres disponibles dans leur zone d'investigation. De surcroît la pénurie d'offres d'emploi qui caractérise souvent les zones rurales et les zones industrielles en déclin, constitue une limite à l'intensité de la recherche. D'autres facteurs influent également sur la recherche d'emploi: l'âge, la qualification, l'état de santé du demandeur d'emploi... Les frais de la recherche d'emploi, ont aussi un impact sur son intensité. Le coût des déplacements, l'envoi de courrier, l'achat de quotidiens pour les petites annonces... grèvent des budgets souvent déficitaires.

Toutefois, la recherche d'emploi continue après plusieurs années de chômage même si son rythme ralentit. Les chercheurs assidus sont peu nombreux mais ils existent dans les deux échantillons, même parmi les plus âgés et les plus résignés. C'est parmi ces derniers, cependant, que l'on trouve ceux qui se sont retirés du marché de l'emploi et qui vivent cette période de chômage comme une préretraite.

*Selon l'enquête emploi de mars 1991, près de la moitié de «chômeurs découragés» ont une ancienneté d'inactivité égale ou supérieure à trois ans, la moitié a plus de 55 ans. Ils indiquent fréquemment comme cause de leur absence de recherche, leur âge trop élevé ou leurs problèmes de santé.*

Quant aux modalités de cette recherche, elles varient selon le niveau de qualification. Les cadres recourent aux annonces de journaux spécialisés, aux lettres de candidature avec C.V. Les ouvriers contactent plutôt directement les employeurs et utilisent le «bouche à oreille». Mais pour tous, l'ANPE est un point de repère, même quand elle est critiquée. Le recours au Service Public de l'Emploi (SPE) diminue néanmoins avec l'ancienneté de chômage.

*D'après les interrogations menées auprès de chômeurs de longue durée en 1990 et 1991 par l'ANPE et le SES, neuf mois après leur entrée dans le 13ème mois de chômage, un tiers des personnes interrogées avait trouvé un emploi. Près de la moitié de celles-ci déclaraient l'avoir trouvé par démarches personnelles, tandis qu'un quart évoquait l'appui de la famille ou de relations, et 11% l'ANPE. D'après l'enquête emploi de mars 1991 les chômeurs de longue durée font plus appel aux relations personnelles qu'aux démarches directes.*

## Critiques et demande de repères au Service Public de l'Emploi

*«Au début ils (l'ANPE) vous donnent la chance : ils vous contactent, ils devraient continuer comme ça... après, on a l'impression d'être abandonné» (femme, 23 ans, CAP de vente).*

Les critiques dominent : l'ANPE fonctionne de façon «trop administrative» et «impersonnelle». Le problème du manque d'information sur les offres d'emploi, les stages, les dispositifs de politique d'emploi dont ils pourraient bénéficier, est soulevé.

Pourtant les chômeurs de longue durée apprécient, quand ils en ont fait l'expérience, les contacts personnalisés et la disponibilité des agents. Les chômeurs récents croient à l'efficacité des actions de l'ANPE pour sortir du chômage. Les chômeurs de longue durée, eux, sont sceptiques. Leur désillusion se nourrit du fait que l'ANPE ne leur a parfois proposé que des stages comme forme de réinsertion. Les stages rémunérés n'ont pas débouché sur un emploi durable. La qualité même de la formation est parfois mise en cause: «ils n'aboutissent à rien», les stagiaires seraient utilisés par «les employeurs» comme «main d'oeuvre à bon marché». Pourtant, les stages représentent souvent des séquences de mieux-être financier où se rétablissent quelques rapports sociaux.

C'est une demande de repères dans la recherche de l'emploi qui est adressée au SPE. Les rapports avec les institutions rythment aussi d'une certaine manière le temps du chômage, mais d'une façon qui est souvent jugée insuffisante et incohérente par les demandeurs d'emploi interviewés.

## Les obstacles à la réinsertion

*«...c'est l'échec partout où je me présente... de toute façon ils me l'ont dit, à 48 ans il ne faut pas vous faire d'illusion...» (homme, employé de bureau).*

*« Je ne veux pas que l'on me mette dans un poste en roue de secours ... après tout ce que j'ai fait, toujours avec l'équipe de direction, je ne voudrais pas repartir à zéro. Je ne suis pas d'accord... (femme, 46 ans, secrétaire de direction).*

L'âge est un des obstacles majeurs à la réinsertion; l'âge auquel on est considéré comme «trop vieux» semble de plus en plus précoce.

*D'après la statistique des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE en décembre 1991, l'ancienneté moyenne de chômage des 50-59 ans était de 1038 jours contre 198 et 374 jours pour les moins de 25 ans et les 25-49 ans.*

La durée de chômage devient en soi un handicap majeur et un des critères qui définissent l'inemployabilité du demandeur d'emploi. L'exclusion prolongée du travail déqualifie. Elle accentue les difficultés des chômeurs déjà peu qualifiés, de ceux dont les acquis scolaires sont insuffisants ou obsolètes. Le deuil du précédent emploi, difficile pour certains, semble s'opérer assez rapidement face à des conditions de vie qui se dégradent. L'acceptation d'emploi de courte durée et de missions d'intérim n'a cependant pas entraîné une véritable réinsertion professionnelle, mais les a placés en situation de chômage récurrent.

*Selon l'enquête emploi, 47% des chômeurs de longue durée accepteraient un emploi à durée limitée à défaut d'un emploi permanent et près d'un quart déclare chercher n'importe quel emploi. Mais cette adaptabilité semble aussi être un signe d'handicaps, car elle est le fait des plus âgés, des étrangers non originaires de la CEE, et des non diplômés.*

## Le temps ralenti des chômeurs de longue durée

Le rythme de vie des chômeurs de longue durée est en général ralenti par rapport à celui des chômeurs récents et l'intensité de leur recherche d'emploi est plus faible. Par contre, l'investissement dans les tâches domestiques est plus fort. Cependant la perte de repères temporels et d'échéances n'est pas systématiquement liée à la prolongation de la période de chômage et ne touche pas que des chômeurs de longue durée. La déstabilisation apparaît souvent dès la perte de l'emploi, elle est vécue comme un traumatisme. Par la suite, un processus d'accommodation se met parfois en place et la vie se restructure de façon précaire autour d'occupations qui n'arrivent pas à remplacer, en terme de statut social et de source de revenu, le travail.

## Vie domestique et sociabilité

Les activités d'entraide du voisinage ou de la parenté et les activités domestiques occupent une grande partie du temps des demandeurs d'emploi. Elles sont plus répandues en zone rurale et, en général, parmi les femmes. Ces activités étaient pratiquées antérieurement au chômage mais étaient moins développées.

*L'enquête «emploi du temps» que l'INSEE a effectuée en 1986 montre que les chômeuses se consacrent d'avantage aux tâches domestiques que les actives occupées, mais moins que «les femmes au foyer». «Le chômage ne révèle pas de pures et simples femmes au foyer qui sommeilleraient en celles qui travaillent». Par contre, les hommes au chômage participent encore moins aux tâches ménagères que lorsqu'ils travaillaient.*

Dans la plupart des entretiens, les chômeurs font état d'une réduction des activités de loisirs et de détente. Cette évolution se manifeste dès les premiers temps du chômage. Elle domine parmi les adultes, pour qui la sociabilité était centrée sur les relations nouées sur le lieu de travail; mais elle touche aussi certains jeunes qui s'éloignent du monde scolaire. La réduction de la sociabilité est cependant moins accentuée dans les zones rurales.

## Le repli sur la famille

*« Il n'y a pas de travail dans la région, partir je veux bien, mais je ne peux pas revendre ma maison, elle ne vaut plus rien. Et puis ma femme a son travail, mon fils est au lycée, ce serait dommage de perdre tout ça... » (homme, 50 ans, cadre supérieur).*

*«Heureusement qu'il y a la famille, puisque les amis sont devenus rares...» (homme, 23 ans, ouvrier non qualifié).*

Le rôle de la famille est important. Les deux enquêtes le confirment: ce sont les isolés qui rencontrent les difficultés économiques et relationnelles les plus grandes. La famille est un rempart contre la misère, et aussi un lieu de sociabilité et d'activité.

Elle fonctionne comme protection certes, mais, dans de nombreux cas, elle tend aussi à renfermer. Réduite à sa dimension restreinte, sauf en milieu rural où la famille élargie est plus présente, elle n'offre pas, en général, de ressources efficaces pour la recherche d'un emploi. Elle ne neutralise donc pas complètement les risques d'isolement, de repli sur soi, de perte de confiance que le prolongement du chômage entraîne.

## Le tassement des ressources dans le temps

*« C'est la première fois de ma vie que je ne peux pas payer mes impôts. Depuis deux ans. Avant je pouvais, plus maintenant. Je rêve de travailler, payer mes impôts, d'aider ma famille... j'ai prouvé que j'étais un homme qui pouvait s'en sortir. Avant je vivais correctement, je pouvais dépenser, maintenant je n'ai plus rien, le chômage a tout détruit. » (homme, 55 ans, directeur d'entrepôt).*

L'allongement du chômage affecte profondément le niveau de vie de tous les chômeurs enquêtés. Les indemnités sont réduites par paliers jusqu'à leur tassement, si ce n'est leur suppression. Le passage de l'allocation de base (proportionnelle aux gains antérieurs) à l'allocation de fin de droits (forfaitaire et de faible montant: 2.451 F par mois en moyenne en 1991), marque de façon brutale le temps de chômage. Les chômeurs non indemnisés sont particulièrement nombreux parmi les chômeurs de très longue durée de l'échantillon.

*En mars 1991, 38% environ des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE en catégorie 1, 2 ou 3 n'étaient pas indemnisés. Ce qui est la situation de la moitié environ des chômeurs de longue durée qu'ils aient plus d'un an ou trois ans de chômage. Au 31 mars 1991, 206.140 chômeurs avaient épuisé leurs droits à l'indemnisation sans pouvoir bénéficier de l'ASS. (Source UNEDIC).*

La perte de revenu a des effets très variables selon la taille du foyer, le revenu du conjoint ou d'un autre membre de la famille, la présence ou non d'indemnités de chômage ou d'autres types de revenus sociaux. Les différents transferts sociaux dont bénéficient surtout les chômeurs vivant en famille, ont une place importante dans le revenu du ménage (allocations familiales et de logement surtout), tandis que les isolés ne peuvent souvent compter que sur leurs prestations de chômage ou le RMI.

## Les stratégies de survie mises en place

Le travail au noir paraît être très rare dans les deux enquêtes. Lorsqu'il existe, il s'agit d'activités de courte durée et mal rémunérées, exercées de façon sporadique dans les secteurs du bâtiment, du tourisme et du travail agricole saisonnier. La production domestique est répandue parmi les hommes en zone rurale; elle est liée aux ressources disponibles et à la résidence en maison individuelle. Elle est en général vécue comme un moyen d'améliorer le niveau de consommation de la famille sans pour autant remplacer le travail et procurer une nouvelle identité aux chômeurs. Des statuts de substitution sont rarement adoptés chez ces chômeurs de longue durée.

## Ennui, découragement et pessimisme dominant

*«...l'argent ce n'est même pas la question, parce que je travaillerais comme manoeuvre à 4.200 F. par mois. C'est pour remettre la tête en place, voir d'autres gens, vivre. Vivre c'est se dire le matin : je me réveille. C'est se lever, se raser, se préparer pour aller au boulot, avoir des horaires... » (homme 38 ans, ouvrier qualifié).*

Les chômeurs interviewés perçoivent presque tous la situation de chômage de manière similaire: leur temps quotidien est marqué par l'ennui, l'angoisse, le mauvais moral, la dépression, le sentiment d'être inutiles.

Ils se sentent isolés socialement, ne prenant plus part aux rythmes de la vie sociale qui sont pour eux ceux du travail dont ils sont exclus.

Le travail demeure, au moins au niveau des représentations, «la condition d'une existence sociale valorisée». Dans le chômage toute autre activité semble perdre sa valeur et son sens.

Le chômage de longue durée est vécu par les adultes comme une perte de statut: ils se sentent rejetés de la société, humiliés. Pour la plupart des jeunes, il est une «galère» ponctuée par des stages et des petits «boulots».

C'est cette perception relativement homogène du temps du chômage, malgré des conditions de vie différenciées, qui domine et qui affecte profondément la vie et l'identité des demandeurs d'emploi au chômage depuis trop longtemps. Au delà de cette perception du temps du chômage, on découvre, en effet, un temps objectivement construit, rythmé par des activités domestiques, les relations sociales, les contacts avec les institutions (ANPE, UNEDIC, Services sociaux) et la recherche d'emploi.

Pendant les années 1980, les dispositifs d'insertion ont pris de plus en plus d'importance dans la lutte contre l'exclusion. Leur succès dépend aussi de la prise en compte attentive des besoins réels des chômeurs de longue durée et de leurs attentes à l'égard du Service Public de l'Emploi. Le suivi plus personnalisé des chômeurs de longue durée par l'ANPE, avec par exemple la création de cercles de recherche d'emploi(3) réunissant des demandeurs d'emploi ayant des profils proches avec l'appui de professionnels, révèle une approche pragmatique prenant en compte la diversité des demandeurs d'emploi de longue durée pour donner des réponses plus appropriées aux difficultés qu'ils sont en train de vivre. Là réside sans doute l'un des enjeux majeurs de la lutte contre l'exclusion professionnelle et sociale.

Maria Teresa Pignoni

(3) – En Grande Bretagne des structures similaires, les JOBCLUB, ont déjà été expérimentées avec succès auprès des demandeurs d'emplois de six mois et plus.

#### POUR EN SAVOIR PLUS

- Actes du colloque «Agir contre le chômage de longue durée», 18-19 nov.1991, à paraître aux éditions Syros, 1992.
- ALDEGHI I., «Chômeurs au fil du temps», enquête CREDOC pour le compte du MTEFP-SES, Cahier de Recherche n°21, CREDOC, Novembre 1991.
- DSTE, «Étude sur la réinsertion des chômeurs», MTEFP-SES, n°69, Avril 1991.
- DSTE, «Bilan de l'emploi 1990», MTEFP-SES, n°75-76 Janv.1992.
- GELOT D., MICHEL B., «Que deviennent les chômeurs de longue durée?», MTEFP-SES, Premières informations, n°243, 1991.
- HERPIN N., «La famille à l'épreuve du chômage», dans Economie et Statistique, n°235, sept.1990.
- LERAY R.(rapporteur), «Le chômage de longue durée», Avis et Rapport du Conseil Economique et Social, J.O. 4 juillet 1991.
- «Les journées des chômeurs et des retraités», dans Economie et Statistique, n°223, 1989.
- RATOUIS A., ANDRIEU B.(rapporteurs), «Rapport sur l'amélioration de la vie quotidienne des demandeurs d'emploi»; mars 1989-La Documentation Française.
- SCHNAPPER D., L'épreuve du chômage, 1981, Editions Idées Gallimard.
- «Vécu et devenir des chômeurs de longue durée», Document Travail et Emploi, MTEFP-SES, janvier 1992, (La Documentation Française).
- WHUL S., Du chômage à l'exclusion, Syros Alternatives, 1991.

## LES CHOMEURS DE LONGUE DURÉE EN 1991

### - Combien sont-ils ?

30,6 % des demandeurs d'emploi sont inscrits depuis plus d'un an en catégorie 1 à l'ANPE fin 1991. Ils sont alors 893.081. Les femmes sont plus touchées que les hommes (32,8 % contre 28,1 %), les plus de 50 ans (52%) davantage que les plus jeunes, les ouvriers spécialisés (36 %) plus que les autres catégories. Le chômage de longue durée touche davantage les licenciés économiques qui ont une ancienneté moyenne de chômage de 475 jours, soit environ 16 mois.

Les chômeurs de longue durée retrouvent moins aisément un emploi (30% des sorties) que les chômeurs de moins d'un an (45%). De même, ils sont plus nombreux que ces derniers à se décourager : 16% des sorties sont consécutives à l'arrêt de la recherche d'emploi, contre 6% pour les autres chômeurs. Enfin, ils recourent un peu plus aux formations : 12% des sorties (contre 10%).

### - L'indemnisation des chômeurs de longue durée

Les chômeurs de longue durée indemnisés perçoivent en général des allocations forfaitaires : l'allocation de fin de droits (AFD) dans le régime d'assurance, l'allocation de solidarité spécifique (ASS) dans le régime de solidarité. Certains bénéficient d'une prolongation de l'allocation de base (AB). Les montants moyens nets de ces allocations étaient respectivement de 2.416 F, 2.282 F et 4.825 F en fin juin 1991 (source UNEDIC) (1). A cette date 273.350 personnes ont perçu l'AFD et 345.450 l'ASS (ils étaient respectivement 261.500 et 327.000 en 1990). Les chômeurs de longue durée sont nombreux parmi les bénéficiaires du RMI. Les deux tiers environ des bénéficiaires du RMI recensés par l'enquête emploi 1991 de l'INSEE sont inscrits à l'ANPE, dont deux sur trois depuis un an et plus (44% environ depuis deux ans et plus).

### - Les mesures spécifiques d'insertion et de prévention du chômage de longue durée en 1991.

Les contrats de travail aidés:

- CRE (Contrats de Retour à l'Emploi) : contrats à durée indéterminée ou déterminée de 6 à 18 mois, destinés aux chômeurs de longue durée et aux bénéficiaires du RMI. Ils sont exonérés de charges patronales de sécurité sociale pour une durée de 9 mois (18 mois pour les chômeurs de longue durée de plus de 3 ans ou travailleurs handicapés et les Rmistes; illimitée pour les chômeurs de longue durée de plus de 50 ans).

- CES (Contrats Emploi-Solidarité) : contrats de travail à mi-temps, d'au moins trois mois; ils peuvent être renouvelés deux fois sans dépasser 12 ou 24 mois, passés dans une collectivité territoriale, association ou établissement public pour des tâches d'intérêt général. L'Etat prend à sa charge 85% à 100% de la rémunération.

Les stages de formation:

- AIF (Actions d'Insertion et de Formation) : actions de 4 à 5 mois en moyenne, avec une partie en entreprise.

- FNE-FI (Stages du Fonds National pour l'Emploi en faveur des femmes isolées) : actions de formation longue réservées aux femmes isolées.

- SAE (Stages d'Accès à l'Emploi) : formation courte pour accéder à une offre d'emploi déposée à l'ANPE, ou complément de formation pour des salariés en mobilité professionnelle.

- SRP (Stages de Reclassement Professionnel) : stages courts mis en oeuvre par l'ANPE, qui ont comme objectif de prévenir les risques de chômage de longue durée.

Au total, 450.000 chômeurs de longue durée ont bénéficié de l'un de ces dispositifs en 1991.

Fin 1991, 274.900 d'entre eux étaient présents dans un dispositif de politique d'emploi.

(1) Depuis le premier juillet 1991, l'AFD est de 2.473F ou 3.428F par mois pour certains demandeurs d'emploi âgés de plus de 52 ans; le taux minimum de l'AB est de 3.880F par mois et ne peut pas dépasser 75% du salaire de référence. Au premier janvier 1992, l'ASS est de 2.151F ou de 3.089F par mois pour les demandeurs d'emploi de 55 ans ou plus.